ABONNEMENT Saumur:

Trois mois

On s'abonne : A SAUMUR. onez tous les Libraires

A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER. Place de la Bourse, 33; A. EWIG.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL B'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 26 C. Réclames, — . . . 30 Faits divers , — . . . 75

RESERVES SONT FAITES Du droit de rofaser la publication des insertions roques et même payées, sauf restitution dans ce deraier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis an bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés as

sont pas rendus.

on s'abonne:

Chee an Bavas-Lappite et Cia, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

4 Novembre 1879.

Chronique générale.

Le bruit court dans le monde diplomatique que la Russie aurait pris l'initiative d'un projet d'alliance offensive et défensive entre la France, l'Italie et la Russie. Ce projet serait le véritable motif du voyage à Rome et à Paris de M. Nigra, ambassadeur à Saint-

Le roi Humbert et le cabinet italien aurejent favorablement accueilli les avances qui lui ont été faites, désirant échapper au rôle passif que la politique allemande a imposé à l'Italie depuis plusieurs années.

Le président du conseil, M. Waddington, après avoir pris les instructions de M. Gambetta, aurait déclare que le gouvernement français était disposé à entrer dans des pourparlers confidentiels à ce sujet.

C'est dans ce but que M. de Noailles serait envoyé à Vienne, et M. Teisserenc de Bort à Constantinople, en remplacement de M. Fournier, qui passerait à Rome et qui serait chargé de suivre les négociations comme représentant du gouvernement fran-

- L'Agence Havas donne « sons toutes réserves » et « sans pouvoir en contrôler le contenu » la dépêche suivante qu'elle a reçue de Vienne, et que nous reproduisons avec les mêmes réserves:
- Wienne, 2 novembre. Les relations de la Turquie et de l'Angleterre continuent d'être très-tendues. L'ambassadeur d'Angleterre demande notamment l'application dans un bref délai des réformes en Asie, l'organisation d'un corps de gendarmes sous les ordres de Baker-Pacha, l'amnistie pour les personnages politiques qui sont en exil ou en prison, et enfin la punition d'autres personnages.

» M. Layard aurait remis un ultimatum sur ces questions.

- » En cas de refus, on parle de déposer le sultan et de mettre à sa place Réchad-Effendi, son frère, qui serait sous la tutelle de la France, de l'Angleterre et de l'Autri-
- » L'ambassadeur de Russie a eu hier avec le sultan une audience de trois heures. » La Russie soutient le sultan dans la
- A partir d'hier lundi, une garde de 30 hommes, commandés par un officier, a été installée au Palais-Bourbon et au Luxembourg.

crise actuelle. »

C'est à tort qu'on avait annoncé que la gendarmerie seule fournirait ce service.

Toute la troupe y participera à tour de rôle. En outre, quand les séances seront ouvertes, il y aura à chacune des Chambres, pendent leur durée, un piquet de 80 hommes commandés par un capitaine.

Le bataillon de la gendarmerie mobile viendra de Versailles à Paris vers la fin du

- On a diversement raconté l'incident auquel a donné lieu la visite de Don Carlos à Saumur.

Voici la vérité à ce sujet :

Don Carlos, ayant fait une démarche auprès d'un de nos ministres, celui-ci lui a répondu textuellement ces paroles:

- Vous pouvez rester en France, mais à la, condition expresse que vous ne quitterez pas Paris.

On sait que Don Carlos est en ce moment en Angleterre.

- Le préfet de police recueille très attentivement tout ce qui se dit au congrès social de Marseille.

Le nom de plusieurs individus qui ont pris la parole a été une révélation qui aura son importance, en ce sens que plusieurs de ces individus ont un casier judiciaire qui explique suffisamment leur haine contre la

- Il parattrait, dit le Petit Parisien, que

la gendarmerie mobile reviendrait renforcer la garnison de Paris et que le service d'honneur des deux Chambres serait fait à tour de rôle par chacun des régiments de l'armée de

- M. Louis Blanc a déclaré formellement que, quelles que soient les combinaisons adoptées par les groupes opportunistes, il était résolu à déposer sa proposition en faveur de l'amnistie plénière le jour même de la rentrée des Chambres.
- L'Agence Havas publie les notes ciaprès:
- « Le Journal officiel publiera incessamment un décret de M. le Président de la République, annulant la délibération que le conseil général du département de la Seine a prise à la date du 27 octobre dernier, et dans laquelle il a émis le vœu qu'une amnistie plénière pour tous les faits se rattachant aux événements de 1870-1871 soit votée au plus tôt par les pouvoirs publics. »
- « M. le Président de la République francaise a signé des décrets révoquant 22 maires du département de la Vendée et 4 du département de Tarn-et-Garonne, qui ont pris part à des manifestations factieuses contre le gouvernement. »

Le Rappel dit à propos de la première de ces notes:

a Le Journal officiel aura beau publier tous les décrets qu'il voudra, le vœu en faveur de l'amnistie n'en aura pas moins été émis par le conseil général de la Seine. »

Nous ajouterons que M. Lepère a beau frapper à droite, il ne parera pas les coups qui partent de l'extrême gauche.

Les maires révoqués ont un nouveau titre à l'estime de leurs concitoyens. On ne pourra pas en dire autant de M. Lepère quand la République cassera aux gages le commis incapable et servile de l'opportunisme.

- On a répété depuis quelques jours, dit le Figaro, qu'un certain nombre de magistrats du tribunal de la Seine seraient sur le

point de donner leur démission, à la suite d'un conflit survenu avec le parquet.

Voici l'histoire de ce conflit:

M. Delahaye, juge d'instruction, avait été chargé, il y a quelques mois, de procéder à une instruction contre le journal le Proletaire, dont les opinions socialistes radicales sont bien connues. L'instruction terminée, M. Delahaye, qui concluait naturellement au renvoi en police correctionnelle, remit son dossier au procureur de la République, lequel devait requérir la poursuite dans les trois jours, conformément à la loi.

Mais les trois jours se passèrent sans amener d'assignation, et M. Delahaye cut beau réclamer son dossier verbalement et par lettres, il dut partir en vacances sans qu'on le lui ait renvoyé.

Il est vrai qu'à son retour, il eut la surprise d'apprendre qu'une ordonnance de non-lieu avait été rendue, en son absence, sur la seule vue du dossier, par un juge d'instruction récemment nommé, et ami particulier de M. Goblet.

Justement froissé, M. Delahaye envoya alors immédiatement sa démission à M. le garde des sceaux.

Les choses en sont là, mais l'émotion est vive au Palais, où d'autres démissions sont à craindre. On parle de trois magistrats qui se retireraient.

- Les réfugiés de la Commune qui se trouvent en Suisse ont envoyé une adresse aux membres du bureau du congrès de Marseille, invitant la réunion à ne pas se séparer sans faire une manifestation en faveur de l'amnistie plénière.
- Il est question d'une réunion qui serait organisée par M. Charles Quentin dans le quartier de Belleville. M. Charles Quentin est conseiller municipal de ce quartier. Il jouit en outre de la confiance de M. Gambetta. Il se chargerait de dire leur fait aux radicaux de la Marseillaise.
- La question de savoir si, le vœu émis par le conseil général de la Seine étant annulé, il y aurait lieu de protester par une

Feuilleton de l'Écho Saumurois:

hro-

) fr

ville; 91)

EU

LE MANOIR DE ROSVEN

LE RECTEUR DE SAINT-ERMEL.

(Suite.)

Francesa, soutenue par Jeanne du Gavre, ne perdait pas de vue Ermel qui combattait toujours. - Etait-il en danger, elle chancelait, murmurait son nom, puis se redresseit et voulait courir à lui-Jeanne, dévouée à la fiancée d'Ermel, car elle était la flancée d'Alain, Jeanne veillait sur elle, la caressant comme sa fille, et murmurant à ses oreilles des paroles d'espérance. Mais lorsque les Chouans, manquant de munitions, décimés, épouvantés, vaincus, n'eurent plus que la force de se frayer un Passage à travers les Bleus et de fuir, les uns seuls, les autres entraînant leurs enfants ou leurs femmes, ou emportant sur leurs épaules des vieillards, des infirmes, des blessés - (les traits de dévouement abonderent alors), - alors Francésa, voyant Ermel

et Alain abandonnés, entourés par les Bleus, près de périr, ne put être retenue. Elle part comme un trait, Jeanne du Gavre la suit; toutes deux se jettent entre les soldats et leurs fiancés : leur beauté sublime les sauve pour un instant; - car les Bleus, frappés d'étonnement et d'admiration, retienment leurs coups.

Ermel et Alain, ramenés au centre par les deux jeunes filles, s'y arrêterent :

- Vivre ou mourir avec vous! peu importe!... mais ne plus nous séparer !... s'écria Francesa.
 - Mourir pour eux! dit Alain.
- Ou avec eux!... dit Jeanne du Gavre.

Le vieux Gavésio criait, en rapportant le vicomte de Kerbozec gravement blesse aux deux genoux :

- A moi! à moi! mes enfants 1... à moi mes garçons et mes filles... Pour Rosven l'il faut mou-

Un roulement de tambour couvrit sa voix ; néanmoins ses fils et ses filles, obéissant à ses gestes, se rangèrent dans une attitude menaçante autour de La Faugerais, faisant face aux Bleus.

Mathieu Piment, voyant cela, dit: _ C'est bien! j'ai le temps!

Il venait de franchir la douve avec Arrache-Tout et ses dix corsaires, tous plus ou moins blessés. mais encore en état de combattre. - Après leur avoir donné ses ordres, il se posta, en observation, sur un arbre, afin de bien voir ce qui se passait dans la cour de Rosven.

- Ces Gavésio, je l'avais toujours pensé, sont de braves garçons, murmurait-il entre ses dents. Si je pouvais leur dire d'attendre !... Allons ! les veilà qui vont se faire hacher pour rien !... Je leur enverrais bien Arrache-Tout, et il arriverait! mais dame! il n'en reviendrait pas... Et puis, faut avoir l'air républicain... Allons! tant pis pour les Gavesio!... C'est dommage tout de même!... Ab! ah! bon! le colonel fait faire bas le feu! Il leur laisse la place pour se débrouiller.

Arrache-Tout était au bas de l'arbre.

- Dis donc aux autres de se manier!... ça presse! lui cria le capitaine corsaire.
- Ils font tout ce qu'ils peuvent; mais le gréement n'est pas commode à trouver.
- Passe la douve et rapporte!

- On y va !...

Arrache-Tout, en trois bonds, fut de l'autre côté de la douve, dépouillant des cadavres républicains et se chargeant de bonnets rouges, de gibernes, de carmagnoles. Il revint bientôt. Bientôt aussi les dix autres corsaires reparurent et acheverent leur toilette au milieu des taillis, de manière à pouvoir se mêler ensuite aux patriotes qui hurlaient dans la grande allée :

Vive le sang Des Chouans!

Ayant achevé de se travestir en sans-culottes, les

gens du Passé-Partout se disperserent avec l'ordre d'arriver dans la grande allée par plusieurs sentiers différents.

- Yous m'entendrez siffler, vous me rallierez ! leur dit le capitaine Piment en descendant de son arbre.

Il était évident que les patriotes de Vannes, Ploërmel et Josselin, ne se connaissaient pas tous entr'eux, et que les corsaires ne risquaient point d'être reconnus. Enfin, ils s'étaient en outre barbouille le visage de poudre, de sang et de boue. Arrache-Tout et Piment tenaient leur réponse toute prête en cas où on leur demanderait pourquoi ils avaient sauvé le bonhomme : - « Espoir de pil-» lage, instinct de métier, désir de voir guillotiner » en place publique ce vieux brigand d'aristo-» crate! » Ils continuaient à passer pour des purs; les Vieux de la Cale surtout leur gardaient une profonde estime. Du reste, grace à la confusion. toute explication fut inutile.

Le curé de Saint-Ermel s'adressant alors au père Gavésio, s'écriait avec énergie :

- Assez! assez! au nom du Ciel, plus de massacres!... Pourquoi exciter vos fils et vos filles à se faire égorger et à égorger eux-mêmes?...
- Pourquoi! interrompit le fermier, parce que les maîtres sont les maîtres, et que nous les aimons!... Alain, je suis content de toi!... Yvon, meurs cette fois, et je te pardonne... Salaun,

démission en masse, aurait été résolue par la negative, dit la France.

La grande majorité des conseillers ont grand peur d'affronter de nouveau le scru-

- On avait annoncé, puis démenti, la démission de M. Brelay, conseiller général de la Seine. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute. Ce conseiller vient d'adresser au président du conseil général une lettre dans laquelle il déclare qu'en présence du vote de 67 de ses collègues en faveur de l'amnistie plénière, il croit devoir donner sa démission.
- Le ministère aurait-il deux poids et deux mesures?
- M. Garel, amnistié, et élu, le dimanche 26 octobre, conseiller municipal de Lyon, a été installé jeudi dans ses fonctions, en même temps que ses nouveaux collègues, sans protestation aucune.

Il en a été de même, on le sait, pour M Roques de Filhol, nommé conseiller municipal de Puteaux.

En revanche, à Paris, l'administration réclame l'annulation de l'élection de M. Humbert à Javel.

O logique gouvernementale!

L'exclamation n'est pas de nous; c'est la Marseillaise qui la pousse.

- On parle d'un nouveau candidat pour l'archevêché de Bourges: Mer Barbier de Montault, camérier du Pape.
- On écrit d'Alais au Citoyen: « Les quatre élèves qui se trouvaient à l'école du faubourg de Rochebelle y sont encore, mais leur nombre n'a pas augmenté. Les Frères avaient 560 élèves, les écoles laïques en ont 22:48 à la rue Taisson et 4 à Rochebelle. Les autres attendent avec impalience que le délai d'un mois, nécessaire pour que les Frères puissent ouvrir des écoles libres, soit expiré. »

LE ROI HUMBERT.

Vendredi, la foule l'a sacré. Il se mariait à la mairie de Neuilly.

Si jamais homme public a dû être grisé par les acclamations de la foule, c'est bien l'ex-rédacteur du Père Duchêne, ex-forçat amnistié, conseiller municipal et général de la Seine, futur député d'Orange et d'autres

On ne peut pas dire que ce mariage civil ait été une froide cérémonie; il y avait là le ban et l'arrière-ban de la gent communarde.

Ce monde a pris la mairie d'assaut; il

a fallu démolir les cloisons.

ne puisse passer.

tre! A genoux!

mettre bas les armes!

Francésa leur profane exaltation :

O dérision les témoins remplissaient le local de la justice de paix; il y en avait jusque sur le fauteuil du magistrat.

La fiancée était resplendissante dans un nuage de dentelles de Ceylan, tout comme

Et le maire, étourdi par la foule houleuse, intimidé par le prestige de l'élu du quartier de Javel, le maire à félicité Humbert du noble courage avec lequel il a subi un

Malo!... veillez par là! Bastin, Toinette!... atten-

- Priez! leur avait-il dit, car l'heure de paraître

devant Dieu approche: priez; soyez chrétiens;

sachez, s'il le faut, vivre ou mourir l'un sans l'au-

Les deux amants obéirent et s'agenouillèrent.

était blessé, santa au cou de sa mère, et dit :

- Ecoute, maman! papa t'appelle.

genoux et murmura d'une voix éteinte :

- « Ah! mon Dieu! »

En même temps le petit Jean VII qui, lui aussi,

La jeune femme se pencha vers son mari. Alors,

Hilaire, d'une voix douce et persuasive, la supplia

d'écouter les paroles du prêtre. Elle, serrant tou-

jours ses enfants entre ses bras, tomba enfin à

Parmi les La Faugerais, tous les sacrifices, tous,

Le vicomte de Kerbozec, posé sur un matelas à

la droite de son père, était touché des paroles et

de la conduite du recleur. Le vieux capitaine de

vaisseau, que le sang-froid n'abandonnait jamais,

jusqu'à celui d'un cœur maternel, étaient accom-

martyre infligé par le gouvernement de M. Thiers.

Et quand le couple triomphant est sorti de la maison de la loi, l'enthousiasme est devenu de la folie;

Les nouvelles couches ont dételé les chevaux de la voiture nuptiale ; elles ont traîné les époux aux cris de : « Vive Humbert! Vive l'amnistie! »

Quand M. Gambetta se mariera, aura-t-il un pareil honneur?

Il est démodé; il n'est plus des nôtres, disent les radicaux.

Aujourd'hni, il n'y a plus qu'un tribun,

c'est Humbert; Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un pur, c'est

Humbert; Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul homme qui comprenne les nouvelles couches et qui

en soit compris, c'est Humbert. Les nouvelles couches ont trouvé leur nouveau maître.

Le roi Gambetta est mort ! Vive le roi Humbert!

Les dépenses occasionnées par l'appropriation du Luxembourg et du Palais Bourbon s'élèvent à près de trois millions. Nous recueillons les chiffres suivants dans un bilan dressé par le Rappel:

La dépense du Palais-Bourbon ne dépasse pas 586,000 fr., soit 393,000 fr. pour l'aménagement de la salle des séances, des bureaux, d'une saile d'attente pour le public, l'installation du télégraphe, des eaux, etc., elc., et enfin d'une somme de 443,000 fr. pour la décoration, l'embellissement et le confort du Palais occupé par M. Gambetta.

Ah i si un des prédécesseurs du président actuel de la Chambre des députés s'était permis des fantaisies aussi luxueuses, le ministre qui les aurait satisfaites n'aurait pas conservé huit jours son portefeuille. Il faut à M. Gambella 93,000 fr. pour la réfection de son mobilier, 30,000 francs pour surdorer ses appartements, et 20,000 francs pour la mise à neuf de son argenterie!

Le libéralisme puritain n'a pas aujourd'hui pour ces folles dépenses un seul mot de blâme, lui qui, en 1829, souleva l'opinion et les Chambres contre un crédit de 30,000 fr. employé à l'établissement d'une salle à manger au ministère de la justice.

Autres temps, autres mœurs! Les ministres de la Restauration sortaient pauvres des conseils du Roi, après avoir grossi le trésor public; les bonnes traditions se perdent.

L'appropriation du palais du Luxembourg coûtera 2 millions, mais ce chiffre élevé se justifie par les décâts que l'occupation de la préfecture de la Seine a causés.

De tout ce qu'on vient de lire il résulte que le retour des Chambres à Paris occasionnera à la bourse des contribuables une somme ronde de 3 millions de francs.

Nous avons raconté, il y a quelques jours, lisons-nous dans le Journal d'Agen, une tentative d'incendie faite à Balarin, dans le Gers, chez les Prémontres.

pensait ainsi:

tion!... Serrez-vous, mes filles, que pas une balle - La profession du guerrier est belle! Sur mon banc de quari j'étais fier de mes devoirs; mais - Monsieur, dit le prêtre au bonhomme Jeanqu'est ce que cela auprès de la mission du François, ils ne m'écoutent pas ; ordonnez-leur de prêtre!... Voici un homme simple, qui me confond par la grandeur de sa piété... Sa mission est sublime. Nos exploits étaient jeux d'enfants... Le Le prêtre avait aussi reproché à Ermel et à

véritable, le seul héros, c'est lui !...

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAYANNES.

Mardi 4 novembre 1879,

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de BOIELDIEU.

Distribution. — Georges Brown, M. Gense; Gayeston, M. Sureau; Dickson, M. Boulanger; Mac Irton, M. Letellier; Gabriel, M. Legal; Miss Anna, Mie Lagye; Jenny, Mie Longueville; Marguerite,

Ecossais, Ecossaises, gardes, soldats.

Le speciacle commencera par :

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Victor MASSE. Joué par M. Rougé et M11. Lagye. -

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Notre correspondant de Mézin nous écrit aujourd'hui une nouvelle lettre relatant un fait beaucoup plus grave et qui rappelle l'affaire du braconnier de Meudon. Voici, du reste, ce que nous écrit notre correspon-

« Mézin, 30 octobre. » Une nouvelle tentative d'incendie, compliquée cette fois d'une tentative de meurtre, vient de se produire chez les Pères de Balarin, près Montreal (Gers).

» Lundi dernier, 17 octobre, vers onze heures et demie du soir, le P. Bernard était sorti de l'établissement pour faire une tournée extérieure, car depuis la dernière tentative d'incendie une tournée semblable est opérée toutes les nuits.

» Tout à coup une détenation se fit entendre et le religieux recut dans ses vêtements une certaine quantité de plombs d'un joli ca-

» Aussitôt l'alarme est donnée et les religieux se livrent à des perquisitions autour de leur établissement. Ils ne trouvèrent personne; mais, aux alentours de la maison, ils constatèrent la présence de plusieurs fagots de sarments imbibés de pétrole.

» Plainte fut portée à Montréal, et la brigade de gendarmerie, accompagnée d'une partie de la population, en armes, se rendit sur les lieux. Tout le monde put constater l'effet du coup de fusil et la présence des fagots incendiaires.

» La population est très-émue. La justice informe. Espérons qu'elle sera plus heureuse qu'à Meudon et qu'elle saura mettre la main sur cet ennemi du cléricalisme, qui, plus ingénieux que son collègue le braconnier, voulait joindre l'incendie à l'assassinat. »

On ecrit d'Avignon au Citoyen:

« Dimanche dernier, il s'agissait d'élire seize, conseillers municipaux à Bédarrides. commune, chef-lieu de canton, aux portes d'Avignon, ayant une population de 2,672 ames. Personne ne s'est mis sur les rangs pour être élu ; aucun électeur ne s'est présenté au scrutin; on n'a pas même pu former le bureau, et le conseiller faisant fonction de maire (car, depuis trois mois bientôt, il n'y a plus ni maire, ni adjoint à Bédarrides est resté soul toute la journée, dans la salle, attendant que quelqu'un s'y montrât, pour procéder, au moins, aux opérations préliminaires du vote. Notons bien que Bédarrides est aujourd'hui, en apparence du moins, l'une des communes les plus républicaines de l'arrondissement d'Avignon. Les deux tiers des électeurs y donnent ordinairement leurs voix aux candidats du parti avancé, grâce à certaines influences que nous nous abstiendrons de nommer. »

On lit, d'autre part, dans le Journal de Marseille:

« Dimanche dernier, les électeurs de la commune de Marignage étaient convoqués pour remplacer le conseil municipal démissionnaire. Sor 700 électeurs inscrits, un seul a pris part au vote, et encore n'a-t-il voté qu'avec un bulletin blanc. »

Le dégoût produit le vide autour des urnes de la République.

Chronique militaire.

Les jeunes soldats de la deuxième portion du contingent de la classe 1877, qui sont sous les drapeaux depuis le 16 novembre 1878, seront libérés du 8 au 10 novembre prochain.

Aux termes de l'article 41 de la loi du 27 juillet 1872, l'autorité militaire peut retenir pendant une deuxième année ceux de ces jeunes gens qui n'ont pas appris à lire et à écrire aux écoles régimentaires.

M. le général Gresley n'a pas, plus que ses devanciers, jugé à propos d'user de la latitude que la loi lui confère à ce sujet.

On lit dans l'Avenir militaire:

- « Après avoir examiné un projet de transfert de l'Ecole des sous-officiers d'infanterie à Rueil, la direction du génie du ministère étudie en ce moment la possibilité d'installer cet établissement à Saint-Mai-
- » Il est à craindre malheureusement que la promotion de 1880 ne doive encore être envoyée au camp d'Avor. »

and the contraction of the second

Par décret présidentiel du 10 octobre, M. Par decret production of the Paragraph Par decret production of the Paragraph Paragrap 48° division d'infanterie, est admis dans la 2º section (réserve du cadre de l'état-major gé-

M. Fauvari-Bastoul est remplacé à Tour par M. Arnaudeau, général commandant la

Chronique Locale et de l'Ouesi,

Le ministre de l'intérieur vient de révo. quer M. Richardin, maire de Douces, et son adjoint.

Un pèlerinage au tombeau de saint Mar. tin, à Tours, s'organise pour le mercredi 12

Aller: Départ de Saumur pour Tours 8 h. 20 du matin.

Retour: Départ de Tours pour Saumur à 5 h. 25 du soir.

Une réduction de 50 0/0 est accordée aux pèlerins, soit, pour la distance de Saumura Tours, aller et retour, 4 fr. 30 en 3º classe,

Aussitôt arrivés à Tours, les pèlerins de. vront immédiatement se rendre au tombeau de saint Martin pour assister à la messe da pèlerinage.

Le soir, à 3 heures, il y aura sermonet bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Les personnes qui désirent faire parliedu pèlerinage peuvent, dès maintenant, se faire inscrire au presbytère des différentes parois. ses de Saumur.

LA MORT D'UN BRACONNIER.

Nous lisons dans le Journal d'Indre-d-

« Malgré la surveillance active des gardes, les bois avoisinant le bourg de Monts (arrondissement de Tours) sont souvent visites par les braconniers, qui viennent y chasser le lapin, fort abondant, paraît-il dans ces parages. La nuit, ils s'y placent à l'affût, et, du bourg même, on entend souvent leurs coups de fusil.

Deudi soir, vers neuf heures, les sieurs Moreau et Iungman, gardes particuliers de M. Joseph Delaville-Le-Roulx, propriétaire au château de la Roche, entreprirent de faire une tournée dans les bois placés sous leur surveillance. Ils se dirigèrent vers le lieu appele la Chenaie, et, au moment où ils y arrivaient, un coup de fusil se fit entendre à

une petite distance. » Bien que la lune éclairat essez vivement le vallon, les gardes n'apercurent d'abord aucun braconnier. Mais s'étant avancés jusqu'au lieu nommé la Bonde, ils virent deux ou trois individus qui se sauvaient, et au même instant un nouveau coup de feu relentit du côté de la Coquerie. Après avoir fait inutilement le tour du bois pour les surprendre, ils revinrent sur leurs pas, et le garde Moreau, ayant jeté les yeux dans une prairie bordée par des taillis, s'arrêla en disant à voix basse à son collègue « qu'il

apercevait un homme près du bois. » » Le sieur lungman regarda de ce côté el prétendit que l'objet désigné par Moreau était un arbre. Mais Moreau affirma gu'ilne se trompait pas, et il fut convenu que, pour saisir ce braconnier, l'un traverserait le bois pour venir derrière lui, tandis que l'autre garde irait droit vers l'individu.

» Le braconnier se tenait droit et immobile sur la lisière du bois et avait un fusil la main. Voyant le sieur Moreau qui se dirigeait de son côté, il crut que c'était un de ses camarades et siffla d'une façon particulière pour se faire reconnaître. Le garde répondit par un sifflement semblable, de sorle que le braconnier, ainsi trompé, ne songeail pas à prendre la fuile.

» Mais bientôt, voyant venir à lui deux chiens que les gardes avaient amenés el qui lui étaient inconnus, il comprit son erreur el

voulut se sauver. » Moreau se précipita sur lui et le seisil en lui disant: « Ah! vous voilà bien pris!)

» Alors se passa une lutte terrible qui nous a été rapportée par le garde lai-même. » Le braconnier, se voyant arrête avail

pris tout de suite des allures menacantes. » — Si tu persistes à m'errêter, dit-il 80

garde, je vas te casser la g.....

» Moreau ne se laissa pas intimider par

ces menaces grossières. Il saisit le fusil du braconnier et l'attira à lui. Mais son adversaire, homme vigoureux, lui arracha son arme, en s'écriant: « Brigand! je vais to brûler la cervelle!...»

Et, au même moment, il tira un coup de feu. Le garde ne fut pas atteint; mais il avait entendu la charge siffler à son oreille.

a Il se précipita sur le braconnier, qui se servait de son fusil comme d'une trique et chercheit à le frapper. Le garde, bien qu'il fût en état de légitime défense, ne voulait pas faire usage de son fusil, qui était chargé. Il en usait, lui aussi, comme s'il eût eu à la main un bâton.

» Au milieu de la lutte, et alors que les canons des fusils s'entrechoquaient, l'arme du sieur Moreau, par une cause jusqu'ici inexpliquée, fit feu.

» - Ah! le misérable, s'écria le bracon-

nier, il m'a tué! » Il porta la main à son côté et laissa tomber son fusil.

» Sor ces entrefaites, l'autre garde, le sieur Iungman, accourait pour prêter main forte à son camarade. A l'instant où il descendait dans la prairie où la lutte avait eu lieu, il vit encore le braconnier debout. Mais, quelques secondes après, celui-ci chancela, puis tomba lourdement sur le

» Lorsque les deux gardes s'avancèrent pour le relever, ils reconnurent qu'il était

» Le braconnier avait, entre l'épine dorsale et le côté, une affreuse blessure par laquelle des flots de sang s'échappaient en bouillonnant. Toute la charge du fusil du garde, charge composée de plomb nº 3, avait pénétré avec la bourre dans le corps de cet homme.

» Dans la lutte, Moreau avait reçu une forte écorchure à la main droite et une légere blessure au visage.

» M. le maire de Monts fut immédiate-ment prévenu de l'affreux événement qui venait d'arriver. De son côté, M. le juge de paix de Montbazon fut averti.

» Après les premières constatations faites par l'autorité, le corps fut transporté, à trois heures du matin, à la mairie de Monts, tandis qu'un gendarme se rendait en toute hâte à Tours pour informer la justice.

» Vendredi matin, à 7 houres 10, M. le Procureur de la République, accompagné de M. Laurent, remplissant les fonctions de juge d'instruction, s'est transporte à Monts et a fait procéder à l'autopsie du cadavre. Les deux gardes ont été ensuite interro-

Le corps a été reconnu pour être celui du nommé Jean Counillon, cultivateur à Joue-lès-Tours. Il a été transporté à Joué où l'inhumation a eu lieu dimanche. Cet homme, âgé de 38 ans, était né à Veigné. Il s'était marié en 1864 à une fille de la commune de Joué. Il n'avait pas d'enfants.

ord

au

re-

oir

ur

10

de

Tours.

Dimenche, un officier appartenant au 2º chasseurs a été victime d'un accident grave causé par l'explosion d'une capsule de fulminate de mercure ; 4 doigts de la main ont été coupés.

Un déplorable accident est arrivé samedi soir à Yzeures (Indre-et-Leire), arrondissement de Loches.

Un cultivateur, nommé François Maronneau, demeurant à la Peluche, avait emporté, en allant travailler dans les champs, un fusil qu'il avait placé dans sa charrette.

En arrivant à l'endroit où il devait commencer son travail il voulut atteindre son

L'ayant saisie par le bout du canon, il l'attira de son côté : mais au même instant le chien s'étant heurté contre des objets qui se trouvaient dans la voiture, le coup partit. Maronneau recut toute la charge dans le bas-ventre et la mort fut instantanée.

NANTES. Un assassinat a été commis dans la nuit de samedi à dimanche, dans le quartier le plus peuplé de la ville de Nantes, sur la place

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a été trouvé, à une heure, à l'angle de la rue Piron, baigné dans son sang. Une canne plombée qui se trouvait à côté de lui était sans doute l'instrument du crime. Transporté à la pharmacie Ménier, au haut de la rue Crébillon, le blessé, malgré des coins empressés, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Une enquête a été ouverte par M. le commissaire de police du 5° arrondisse-

ment, qui a fait transporter le corps à la Morgue.

Voici de nouveaux détails sur ce triste événement:

La victime est un nommé Charles-Joseph Plissard, tonnelier, employé à la Cave universelle, rue de Strasbourg.

Un de ses amis, agé de 18 ans, qui l'accompagnait au moment de l'agression, au lieu de lui porter secours, aurait pris la fuite. Interrogé par le commissaire de police, ce jeune homme a prétendu qu'il était ivre et qu'il ne se souvenait de rien. Il a été arrêlé, après avoir élé confronté avec le cadavre du malheureux Plissard.

(Espérance du peuple.)

LAVAL.

M. Aimé Billion a été nommé maire de Laval, MM. Victor Boissel et Eugène Hureau adjoints.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VITRE.

Nous avons raconté la condamnation de Bouro, soldat de l'armée territoriale, mais hors du service, frappé de cinq années d'emprisonnement par le conseil de guerre séant à Rennes pour avoir, dans un cabaret, injurié deux sergents.

Nous avons relaté aussi la décision du conseil de révision de Paris qui, le 19 septembre, annulait la sentence de Rennes pour cause d'incompétence de la juridiction mili-

Le tribunal correctionnel de Vitré était saisi du reuvoi de l'affaire. Il a condamné Bouro à dix jours de prison seulement.

Un fait économique, relatif au pot-au-feu, vient de se produire dans le bourg du Meslesur-Sarthe; nous pensons qu'il est digne d'être relaté dans la presse.

Il y a longtemps que les bouchers de cette localité tenaient la viande de boucherie (bouf, veau, mouton) à 85 c. les 500 grammes, malgré la grande baisse de prix qui se produisait au marché de La Villette, à

Aussi, les ménages ouvriers n'achetaientils que peu ou point de viande. De là, la consommation de la viande se trouvait d'autant réduite.

Un sieur Gohory, cultivateur-herbager à Banville, a conduit, au marché de Meslesur-Sarthe, mercredi dernier, des vaches grasses d'un poids moyen de 250 kil. Les bouchers du Mesle-sur-Sarthe ne lui ont offert que 320 fr. l'une, soit 65 c. les 500 grammes.

Ce cultivateur intelligent a fait abâttre une de ces vaches grasses, et, dimanche matin, il est venu vendre, à la sortie de la première messe, au Mesle-sur-Sarthe, cette excellente viande à 70 c. les 500 grammes. Il a tout vendu.

Immédiatement, lesdits bouchers ont fait battre par le tambour de ville, annonçant qu'à l'avenir ils vendraient la viande (bœuf, veau, mouton à 70 c. les 500 grammes.

Tant il est vrai que la concurrence nivelle (Echo de la Mayenne.) les prix.

Publications de mariage.

Henri-Eugène Courcelle, boulanger, de Saumur, et Ernestine Halbert, sans profession, de Fonte-

Emile Moreau, employé de commerce, de Saumur, et Adèle Coqueret, sans profession, de

Adolphe-Joseph Brunet, jardinier, de Saumur, et Rosalie Bresson, couturière, de Vernoil.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 2 novembre 1879.

Versements de 120 déposants (10 nouveaux), 12,946 fr. »» c. Remboursements, 11,612 fr. 66 c.

SEMAINE FINANCIÈRE D. L.

Vente de 32,000 actions de la Société générale de Produits chimiques et d'Alfas au prix de 700 francs l'une: jusqu'au 7 novembre.

De gros spéculateurs ayant trop amassé d'inscription de 3 0/0 en vue de la conversion renvoyée aux calendes grecques, ont taché de réparer leurs fautes en se débarrassant furieusement de ces rentes. - De là, la baisse; mais le comptant multiplie ses achats, et bientôt notre marché sera ce qu'il était avant cette malencontreuse évacuation:

-3 p. 0/0:80; -5 p. 0/0:117,50; - amortissable: 82,70. Les grandes valeurs raffermissent leurs cours. C'est du 3 au 10 novembre que les anciens actionnaires de la Banque d'Escompte sont appelés à exercer leur droit de préférence à souscrire les titres du doublement de capital de cet établissement, et à 625 fr., s'il vous plaît : ils n'auront garde de n'en pas user.

La vente de 32,000 actions de la Société de Produits chimiques est la première affaire que la Banque Européenne présente au public, c'est un début excellent.

Avec cette Société de Produits chimiques et d'Alfas, qui n'est que le développement des établissements Malétra, l'actionnaire n'a à traverser ni période d'organisation, ni tâtonnements avant d'arriver au dividende.

Conseil d'administration composé de pratiquants industriels techniques, president compétant, universellement connu, personnel de 30,000 collaborateurs éprouvés.

Quant à la clientèle, pas un commerçant qui n'ait confiance dans la marque Maletra, la loyauté dont elle est le signe n'ayant jamais subi d'échec.

Voilà un ensemble de goranties morales qui ne peut manquer de déterminer les actionnaires de la Banque Européenne à user de leur droit de préférence à souscrire les actions de cette Société et à bénéficier des Bons d'Epargne de 2,000 fr. que M. Philippart leur décerne gratuitement.

Quant aux garanties matérielles, elles sont encore plus décisives: Economie de 50 0/0 sur les transports des Alfas en pâte en France. Voilà qui ne va pas faire rire les Anglais qui mettent l'Alfas en pâte à Cardif.

Monopole des Alfas de la Cie Algérienne (300,000 hectares), permettant de produire 150,000 tonnes de pâte à 80 fr. - Monopole d'extraction des sels du lac d'Arzew pour transformations des Alfas en pâte, etc., etc.

Bref, le prospectus prouve clairement un bénéfice annuel de 3,750,000 fr., plus de 35 p. 0/0 du capital engagé: il nous semble qu'il faut s'en tenir là.

Décidément M. Philippart a eu la main heureuse; le public ne tardera pas à lui confirmer cette opinion, par son empressement à souscrire les actions de la Société de Produits chimiques.

J.-B. DELAVAULT.

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vaucouleurs, M. MARECHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le Spasalgique, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de

La Spasalgique-Maréchal, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. Normandine.

Marché de Saumur du 31 octobre.

1.0	Did do servicion			-	Vilia !			5		0.5	
	Blé de semence.		25		Hui	eue l	noix.	5		25	
	Blé nouv. (l'h.		25				refle				
	Froment (l'h.)		23				erne		-		
.5	Halle, moy. 7		10	60	T'air	1312	c. c.)	HO	0	68	_
	Seigle 7		15	90	Luz	1 (11)	10.)	78	0	60 60	
	0.00	5						78			
	Avoineh.bar.				Am			5	_	-	
	Fèves 7				Cire			5		90	
	Pois blancs	80			Cha			9		30	When a
			90		Cha	-1504	(52 k	E.U.	01		4
	Graine de lin.				qu	ante	(DAR.	30	0)	4.0	-
		50	7.0		20						_
	Farine, culas. 1				30	-		-		20	-
					DES					Α.	
		BLA	NCS	(2	hect	. 30).				
	Cotcaux de Sau	mur	, 1	877	(i	1"	qual	itě			130
	Id.		1	187	7,	20	ld	J.			
	Ordin., envir.,	le Sa	ami	ir 1	877,	120	id		D		100
	Id.			1	877,	2.	id		10	à	95
	Saint-Leger et	envi	ron	8 18	377 ,	1"	id			-	100
	Id.					2.				à	95
	Le Puy-ND. e	teny	Iro	as 1	877,	1 **		1.5		à	.90
	Id.	97.9 1		1	1877,	2°	id.		D	à	. 85
	La Vienne, 1	877.		4					9	à	75
		ROT	GR	s (9	hec	t. 20	3).				
1 2 /	Souzay et envi	rons.	187	17	7.1				140	à	150
	Id.					Chipsel.	Sec.	4	, D	à	. 0
	Champigny, 1						qual			à	215
	Id.	1173		- 0			i				
	Id. 187	7 .				1**		1.	. 20		9
	īd.	٠.				2.			n	à	
	Varrains , 187	7			No.			,	. 6	à.	19
4	Varrains, 187								130	à	135
	Bourgueil, 187		16.			170	qual	ité	150	à	155
	Td.					2.	i	d.	130	à	135
- 21	ld., 18	77.			2	170.	i	1.	3	à	. 3
-	Id.					2.	- 1	1.		à	
	Restigne 1878					i, 1,					135
	Id. 1877			110			W		. 10	à	8 9
						170	1	d.	125	à	130
10											
.11	Chilnon, 1878.			119		2.	- 1	d.	120	à	125
				10			- 1	d.	120	-	

Sommaire du MAGASIN PITTORESOUE (octobre 4879), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

L'Art. - La Vie de famille en Chine. - Une Bonne Lecture. - Les Silhouettes. - Daniel-Jean Richard, nouvelle. - Les Magisters à plu-

mes (Hautes-Alpes). - Le Frelon. - Les Biskris. — Le Caractère. — Sur les changements de pro-fession. — Notice sur Fra Angelico (fin). — Le Locataire des demoiselles Rocher, nouvelle. -Mémoire et imagination. - La Peste et les pauvres au moyen âge. — Intérieur danois ; visite au grand-père. — La Dernière Étape de Coco. -Histoire du costume en France (suite). - Les Sauvages du Brésil: Religion, fables et contes

Gravures.

Le Génie des arts, au Louvre, sculpture par Mercie. — Maison d'ouvriers alsaciens lorrains, en Algérie. — Découpures par L. Espinasse (2 grav.). — Nid de Frelons. — Biskri, porteur d'eau à Alger, tableau de H. Lazerges. - Academie des beaux-arts de Florence : Fra Beato Angelico, peinture par Carlo Dolci. - Eglise de la Minerve, à Rome: Pierre tombale de Fra Angelico. — Façade du palais du T, à Manteue. — La Visite au grand-père, tableau par Exmer. — Ba-gage du voyageur (6 fig.). — Navire carthaginois tracé à la point une pierre. — La Dernière Étape de Coco, peinture par Beyle. — Costumes et Modes de 1792 (3 grav.). — Brouette militaire

GISEMENTS D'OR

PAS-TROP-TOT

(GUYANE FRANÇAISE).

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 4,000,000 DE FRANCS DIVISÉ EN 8,000 ACTIONS DE 500 FRANCS Conformement aux Statuts reçus par M. BAUDRIER, Notaire à Baris.

Siège social provisoire: 14, avenue de l'Opéra, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

 M. le comte d'OSMOY, *, député de l'Eure.
 M. le baron de WATTEVILLE, *, Directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, Administrateur de la Société des Gisements d'or de Dieu-Merci.

M. Gustave BEUDIN, Ingénieur des mines.

M. MASSENA, DUG DE RIVOLI, *, ancien député. M. PUGLIESI-CONTI, *, ancien Préfet. DRUX MEMBRES SEBONT NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

6.600 ACTIONS DE 500 FRANCS

1,400 Actions étant déjà souscrites par les Fondateurs

En souscrivant	125
A la constitution définitive de la Société.	125
Le 1er février 1880	125
Le 1er mai 1880	125

500 fr. LES VERSEMENTS ANTICIPÉS BENÉFICIERONT D'UN INTÉRÊT DE 5 0/0

Le placer **Pas-Trop-Tot**, d'une étendue de **9,680** hectares, est situé à égale distance des rivières de *MANA* et du *MARONI*. Il est par conséquent sillonné en tous sens par des criques nombreuses et riches. C'est le quartier qui jusqu'alors a été le moins exploité de la Colonie.

PRODUCTION DU PLACER PAS-TROP TOT

Avec 45 travailleurs, le Placer a donné pendant les six derniers mois de l'exploitation les résultats suivants, qui ont été officiellement constatés:

Mars	17	kil.	598	gr.
Avril	24	2)	570	
Mai	25	- >>	740	39
Juin	18	*	108))
Juillet	26	· n	000	W
Août	28	>	003	
S. S		7 *2	2001	120

Ensemble. 140 kil. 024 gr.

Soit, par mois, une moyenne de 23 kil. 337 gr. En francs, 80,512 fr. 65 c.

Qui donneraient par ap 966,181 fr. 80 c.

D'après les conclusions du rapport de l'Ingénieur, la Société nouvelle est en droit de compter sur des résultats doubles, avec un nombre de travailleurs égal à celui employé sur les Placers de Saint-Elie et Dieu-Merci, qui est au minimum de

L'or qui dolt appartent à la Société sera adressé directement au Comptoir d'Escompte de Paris ou à la Banque de

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du Mardi 4 au Vendredi 7 Novembre 1879

A PARIS: A la Société générale d'Emissions, 14, avenue de l'Opéra; Et en PROVINCE: Chez tous les Banquiers cor-

respondants de la Société. On peut souscrire des à présent, soit directement,

soit par correspondance.

La Répartition sera proportionnelle.

L'admission des actions à la cote officielle sera demandée immédiatement.

DES EXEMPLAIRES DES STATUTS SONT A LA DISPOSITION DE TOUS LES SOUSCRIPTEURS A LA SOCIETE GENERALE D'EMISSIONS

14, Avenue de l'Opéra, Paris.

On recoit en payement toutes valeurs à vue sur Paris. chéques, coupons. Toutes valeurs de hourses sont acceptées au cours moyen du jour de leur réception, sans courtage.

CREDIT HYPOTHECAIRE (17º ANNÉE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et Cio, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTE ET ENERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guerissant les dyspensies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coiques, toux, asthme, étouffements, étourdissesomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cervenu et sang; toute irritation et toute odeur flevreuse en se levant ou après certains plats compromettants : orgnon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 sns de succès, 100,000 cures. y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuari, le duc de Pluskow. Madame la marquise de Bréhau, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleteire, M. le docteur-professeur

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estamac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure N. 99,625. - Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guerie à l'âge de 61 aus. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauve complètement. - Bornet, née Carbonnetty,

rue du Balai, 11. Cure Nº 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appetit , mauvaise digestion , affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière, Leon Prycher, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Qualre fois plus nourrissante que la viende, elle économise encore 50 fois son prix en méde-cines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolates, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appetit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Banny et C' (limited), , rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DE SAUMUR 6 h. 25 mails.	A POITIERS 10 h. 30 mattn. A ANGERS
8 10 — 1 95 soir. 4 55 —	\$ 50 solr. 10 h. 54 mile.
DEPARTS	11 95 - 15 solt
PE POITIERS	A MONTREUIL A SAME

10 Il y a , en outre , un train venant d'Angers e Montreutl à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur i

15 soir.

14 soir.

P. GODET, propriétaire-gérant,

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 NOVEMBRE 1879. Dernier Dernier Valours au comptant. Valours an comptant. Hausse Valeurs au comptant Balsse 80 3.0 82 40 Crédit Foncier colonial . . 690 amortissable Crédit Foncier, act. 500 f. ... Obligations foncières 1877 ... Société autrichienne. 373 570 115 Soc. gen. de Crédit industriel et Obligations du Trèsor. . 510 OBLIGATIONS. Dep. de la Seine, emprunt 1857 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 75 13 Orleans. . Paris-Lyon-Méditerranée. . 5 21. 795 1869 3 % 377 1123 1871. 3 ° 400 1445 375 1876, 4 %.. Orléans 375 10 Banque de France . Paris (Grande Ceinture). . . . 3310 842 50 Comptoir d'escompte. . . . Paris-Bourbonnais 42 Compagnie parisienne du Gaz. Crédit agricole . . .

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR DEPARTS DE SAUMUR CARRON S minutes du matin, express-poste.

(s'arrête à Angen) complèus-mirte. express. (s'arrête à Angen). DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin, direct-mine. - 91 -- 40 -- 40 -- 44 omnibne. express. omnibus-mini soir, ompibus-mirle Le train partant d'Angers à 5 h: 35 du soir anie; C.gen. Transatlantique 568 Canal de Suez.

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRÈS DECÈS.

Le dimanche 9 novembre 1879, à midi précis, en la maison du Pont-de-la-Ville, près Neuillé, il sera procedé à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant de la succession de Mme veuve Courtade, consistant en meubles meublant de toute nature, literie, service de table et de cuisine, vins, articles de cave et de jardin, et nombreux objets et effets de menage

On paiera comptant, plus cinq pour

ALOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON

Située à Saumur, rue de la Maremailtette , 12 .

Composée de deux corps de bâtiments, deux beaux jardins, écurie et remise pour deux chevaux et deux

S'adresser à M. GRATIEN, même maison.

A VENDRE

BONNE BOULANGERIE

ET CABARET

Dans la même maison. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

LA PROPRIÈTE DE GRENBLLE

Composée de maison d'habitation, jardin enclos de murs, planté d'arbres fruitiers et de vigne en plein rapport, cour ornée d'arbres d'agrément, kiosques et divers autres bâtiments; situation agréable, à proxi-mité de la ville; accès facile.

A LOUER UNE PETITE MAISONNETTE

Au même lieu, rue de Nantilly, Avec terrain à usage de jardin, pouvant convenir à un jardinier. S'adresser à M. J.-B. Stears, pro-

priétaire à la Fuie , ou à M. P. Lan-CHEVEQUE, rue des Païens, 14.

VENDRE PETITE VOITURE JOLIE

A quatre roues. S'adresser au bureau du journal. Etude de M. DUFOUR, huissier à Saumur.

MAISON

Rue Cendrière, nº 45,

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine. S'adresser audit M' DUFOUR.

A LOUER

GRANDS ET VASTES MAGASINS BELLE CAVE

Pouvant servir de magasin. Place du Roi-René. S'adresser à M. Pichat. (54)

> PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage,

AVEC CAVE ET GRENIER

Rue d'Orleans , 73. S'adresser dans ladite maison.

ALOURE

Ou pour la Saint-Jean prochaine.

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE BY BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hôtel-Dieu, nº 1. S'adresser à M. B. Plessis, même

maison. M. MAURICEAU, buissier-audiencier à Saumur, demande un

petit clerc.

PUITS FORES

Ces PUITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'al-luvion, sables et quelques tufs.

Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison.

S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Monitré (Maine-et-Loire).

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

MAISON ABEL PILON

Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur

LIBRAIRE-EDITEUR

Dictionnaire de P. Larousse avec Suppliement qui vient de parattre. 16 volumes brochés. Dictionnaire de Littre et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés...... Dictionnaire d'Histoire naturelle, par d'Orbieny. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main. Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de Wurtz. 5 volumes. Ouvrage terminé. . . Histoire de France et de la Révolution, par Michalur. Nouvelle édition accompagnée Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartés in-fe coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement relies.

Grand Atlas universel de Duroun. 40 cartes double in-folio reliées en un volume. . . . Le Regne vegetal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

J. LALOY'S PATENT HORSE CLIPPER

Tondeuse pour Chevaux MOSBACH AMY & C'







Coutte, Gravelle Neuf guerisons SALICYLATE LITHINE SCHLUMBERGER SEUL BREVETE 80 pilules - Flacon 5 for prep. par CHEVRIER, Pharms,

Dépôt à Saumur, phie Garrin.

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PRAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une frateheur naturelle. SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Librairie Aug. BOYER et Cie, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris. Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste ou de timbres.

P. LAROUSSE

PETIT DICTIONNAIRE COMPLET

LANGUE FRANÇAISE

1º Une nomenclature très-complète de la langue, avec la nouvelle Ortho graphe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des moltannuvées d'académie appuyées d'exemples :

2º Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts; 3º Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères; 4º Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.

QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL

Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures

Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.